

# CSA du 18 juin 2026

## Déclaration liminaire

**Monsieur le Président du CSA,**

Permettez que ce CSA consacré à la Santé et la Sécurité au Travail rende hommage à Madame Evelyne FRANCOIS-ELIE, personne dévouée, au professionnalisme avéré auprès des usagers durant toutes ces années, au service de la PJJ.

L'UNSa-SPJJ Martinique souhaite, une nouvelle fois, attirer votre attention sur la situation des agents de ce territoire, dont la souffrance au travail peine encore à être réellement entendue. Trop souvent, les « bruits de couloir », les rumeurs, les interprétations et les « radio bwa patate » prennent le pas sur la rencontre directe avec les personnels, sur l'écoute de leur parole, de leurs difficultés, de leur réalité quotidienne.

*Quand les agents en arrivent à renoncer à solliciter leur hiérarchie de peur d'être jugés ou mal compris, c'est tout le lien de confiance qui se détériore.*

**Est-ce règlementaire que les agents de ce territoire, à la suite d'un second décès douloureux d'une collègue, prennent connaissance du dispositif de la médecine de prévention leur permettant de bénéficier de cinq séances individuelles avec le psychologue du travail, intégralement pris en charge ? N'y-a-t-il pas d'instance à cette fin ? Comment accepter que cette information essentielle n'ait jamais été clairement diffusée auprès de l'ensemble des personnels, alors même que les situations de détresse se multiplient sur le territoire ?**

*Quand la prévention n'est accessible qu'après un drame, elle n'est plus prévention, mais un constat d'échec collectif.*

Dans le même temps, il est régulièrement fait miroiter aux équipes la mise en place d'analyses des pratiques professionnelles, censées soutenir les collectifs dans la complexité de leurs missions. Or, depuis plus de six mois, ces dispositifs ne se concrétisent pas, laissant les agents dans l'attente, voire dans un vécu de promesse non tenue. Nous portons un regard sur toutes les unités, singulièrement sur l'UEHC, future UJPE, qui après tant d'années d'accompagnement, a perdu ce dernier !

On ne peut pas annoncer des mesures de soutien, les afficher dans les instances lorsque dans le même temps, les équipes doivent se débrouiller seules face à la montée des violences et des souffrances.

*Quelle ironie alors qu'aujourd'hui ce CSA est consacré à la Santé, la sécurité au travail !*

*Nous parlons bien de qualité et conditions de vie au travail, de RPS...dans un environnement professionnel et social qui se délite !*

Sur ce territoire, des jeunes meurent encore et toujours sous le coup des armes et du trafic, plongeant familles, quartiers et services dans un état de sidération récurrente. Chaque décès, chaque tentative, vient ébranler et insécuriser profondément les professionnels de la PJJ Martinique, ceux-là mêmes qui accompagnent ces jeunes au quotidien, souvent en première ligne, avec des moyens limités et un contexte socio-économique particulièrement dégradé.

**UNSa-SPJJ Martinique**

DESRAVINES Jacqueline ☎ : 0696 84 43 94 – EDWIGE Laurianne ☎ : 07 66 88 88 84

Représentantes territoriales de Martinique

@ : [unsaspjj.martinique@gmail.com](mailto:unsaspjj.martinique@gmail.com)

***Ne pas reconnaître l'impact de ces drames sur la santé des agents, c'est nier une partie essentielle de la réalité de nos missions.***

Par ailleurs, nous percevons la construction progressive d'un environnement de travail délétère entre les unités, où l'on oppose les équipes plutôt que de les rassembler. L'adage du « *diviser pour mieux régner* » qui semble trop souvent l'emporter sur la recherche d'un pilotage partagé, apaisé et respectueux des compétences de chacun et surtout des missions qui sont confiées à notre administration : Protection Judiciaire de la Jeunesse (s'il faut le rappeler) nous interpelle.

Lorsque des unités sont mises en concurrence, que les informations circulent « *an ba fèy'* » et que les décisions apparaissent plus politiques qu'organisationnelles, là encore, le climat de confiance se délite et la coopération entre services devient de plus en plus fragile.

***Après tant de difficultés et d'épreuves professionnelles accumulées, nous posons collectivement la question suivante : à quel moment décide-t-on, clairement, d'instaurer un dialogue social sain, loyal, sans arrière-pensée ni guerre de tranchées ?***

***Le dialogue social ne saurait être réduit à une formalité pour répondre aux exigences administratives ; il doit être un espace où la parole des agents et de leurs représentants est réellement prise en compte, où les décisions sont expliquées, discutées et co-construites.***

**L'UNSa SPJJ Martinique a à cœur de voir le respect des règles administratives pleinement appliqué sur ce territoire, qu'il s'agisse de la QVCT, de la prévention des risques psycho-sociaux, de la prise en compte des situations de handicap ou de grande fragilité, ou encore de la reconnaissance des missions exercées. Et nous avons tout autant à cœur d'être rassemblés autour d'un dialogue social respectueux et efficace, permettant aux agents de travailler dans des conditions dignes et sécurisées, au service d'une prise en charge qualitative des jeunes qui nous sont confiés.**

***Ce CSA SST aurait dû être l'occasion d'engager enfin des réponses concrètes et lisibles : communication transparente sur les dispositifs de soutien existants, mise en place effective et datée des analyses de pratiques, diffusion claire des possibilités de suivi par la médecine du travail, actions contre les logiques de division entre unités, et reconnaissance explicite de l'impact des violences sur les équipes.***

***Les feux, un temps clignotant, sont au rouge, alors n'attendons pas que la PJJ Martinique devienne un mouvoir.***

L'UNSa SPJJ Martinique est et restera vigilante quant aux suites données à ces alertes, dans un esprit de bienveillance incluant la bienveillance à l'égard des agents de ce territoire, pour une mise en œuvre plus sereine et plus humaine des missions de la Protection judiciaire de la jeunesse, dans le respect du droit des usagers.

Les déléguées de l'UNSa SPJJ Martinique

Jacqueline DESRAVINES – Laurianne EDWIGE